SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA RÉDEMPTION
Mardi 11 avril 2023 à 20h00
au Centre Viateur-Labonté

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. Accueil;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Correspondance;
4. Mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
5. Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale;
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mars 2023;
7. Approbation des comptes;
8. Adhésion à l'URLS;
9. Adoption du règlement 2023-04 modifiant le règlement 2023-01 – Taxe foncière et tarifs de compensation 2023;
10. Adoption du règlement 2023-05 relatif à la démolition d'immeubles;
11. Adoption du règlement no 2023-06 concernant les règles de régie interne et des procédures des séances du conseil;
12. Adoption du règlement 2023-02 décrétant la rémunération des élus municipaux;
13. Modification du budget 2023;
14. Demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – Volet PPA-CE 2023-2024;
15. Mandat à une firme externe pour le recrutement d'un directeur général ou directrice générale;
16. Autorisation d'achat d'abat-poussière;
17. Ministère de la Culture et des Communications – Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable;
18. Varia :
    a) Avis de motion pour adoption du règlement 2023-07 décrétant des travaux de réfection de voirie de la route Melucq et autorisant un emprunt de quatre million quatre cent mille dollars (4 400 000$) nécessaire à cette fin;
    b) Dépôt du projet de règlement 2023-07 décrétant des travaux de réfection de voirie de la route Melucq et autorisant un emprunt de quatre million quatre cent mille dollars (4 400 000$) nécessaire à cette fin;

19. Période de questions;
20. Prochaine séance le 8 mai à 20h00;
21. Levée de la séance.

Donné ce 4 avril 2023
Claude Panneton, Directeur Général par intérim